

# France-Shetland Passion

Madame, Monsieur, chers adhérents,

Nous avons le plaisir de vous convier à un concours régional de Modèle et Allures qui se déroulera à l'hippodrome de Chartres (Eure-et-Loir)

**le dimanche 04 juin 2017.**

Nous vous y accueillerons à partir de 16 h le samedi 03 juin.

Le test d'aptitudes naturelles (TAN) aura lieu le dimanche matin à 9 h et le M&A débutera dès 10 h.

Mrs Sandra Seward, juge international de la Shetland Pony Stud-Book Society, nous fait l'honneur de venir le juger.

Concernant le TAN, nous tenons à vous rappeler les règles suivantes :

- Le TAN est facultatif pour les 1 an. A partir de 2 ans, il est obligatoire pour les poneys n'ayant jamais validé une note égale ou supérieure à 5/10. Il est ainsi facultatif pour les poneys de 2 ans et plus ayant déjà validé une note égale ou supérieure à 5/10 (le tampon apposé sur le carnet faisant foi).
- le TAN est noté sur 10 points, soit 5 obstacles à franchir de 2 points chacun. Une note égale ou supérieure à 5/10 conditionne la présentation du poney au M&A ;
- un poney a droit à 3 essais par obstacle. Au 3<sup>ème</sup> refus, l'obstacle concerné ne rapporte aucun point et le poney passe à l'obstacle suivant ;
- les poneys peuvent être tenus en main, montés ou aux longues rênes.

Vous voudrez bien nous préciser, en cochant la case adéquate sur la feuille d'engagement, pour chaque poney engagé, si vous souhaitez le présenter au TAN du dimanche matin afin que nous puissions planifier notre organisation.

Pour ceux qui le souhaitent, vous pourrez arriver dès le samedi, les boxes seront paillées et nous vous demandons de bien vouloir respecter les boxes qui vous auront été attribués.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous préparons cette manifestation, nous espérons vous y voir nombreux !

Le Président  
Stéphane Mauduit

# FRANCE-SHETLAND PASSION

CONCOURS RÉGIONAL – 03 ET 04 JUIN 2017 – HIPPODROME DE CHARTRES / JUGE : MRS SANDRA SEWARD (GB)  
**ENGAGEMENT A RETOURNER AVANT LE 06 MAI 2017**

MERCI DE LISTER VOS PONEYS EN CARACTERES MAJUSCULES, EN INDIQUANT LA SECTION DANS LAQUELLE VOUS ENGAGEZ.

Section 1 : mâles ou femelles de 1 an, toutes tailles

## Sections "petites tailles" (- de 86 cm)

2 /	Femelles de 2 ans	10 /	Femelles suitées
4 /	Mâles de 2 ans	12 /	Femelles non-suitées
6 /	Femelles de 3 ans	14 /	Mâles de 4 ans et plus
8 /	Mâles de 3 ans	16 /	Hongres, tous âges

## Sections "grandes tailles" (de 86 à 107 cm)

3 /	Femelles de 2 ans	11 /	Femelles suitées
5 /	Mâles de 2 ans	13 /	Femelles non-suitées
7 /	Femelles de 3 ans	15 /	Mâles de 4 ans et plus
9 /	Mâles de 3 ans	17 /	Hongres, tous âges

Section 18 : poulains sous la mère participant au Championnat foal

## Sections Utilisation "toutes tailles, tous âges"

Section 19 : mâles, hongres et femelles montés par cavalier et tenus en main  
Section 20 : hongres et femelles montés par cavalier confirmé  
Section 21 : hongres et femelles attelés

***Pour ces 3 sections, merci de préciser dans le tableau, sous le nom du poney, le nom du cavalier ou du meneur***

Section	NOM du PONEY	N° SIRE	Né en	Père - Mère	Propriétaire	TAN

**ATTENTION :**

Pour être jugés en Modèle et Allures, les poneys doivent obtenir la note minimum de 5/10 aux épreuves de comportement (TEST D'APTITUDES NATURELLES).

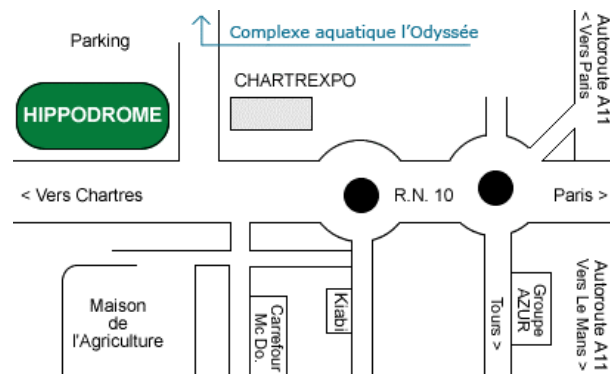
**VACCINATIONS :**

GRIPPE EQUINE DATANT DE MOINS D'UN AN – LES PONEYS NON ACCOMPAGNES DE LEUR LIVRET SIRE SERONT REFUSES.

**BOXES :**

Les boxes permettent de loger 3 poneys adultes, ou 2 juments suitées. TARIF FORFAITAIRE DU SAMEDI APRES-MIDI AU DIMANCHE SOIR : **15 €/BOXE** paillé

! le foin n'est pas fourni



**RECAPITULATIF DE VOTRE ENGAGEMENT A FAIRE PARVENIR AU PLUS TARD LE 06 MAI 2017**  
 par courrier postal uniquement à : Fannie LAGNY - 15, route de Saint Germain - Le Chailleux - 18340 VORLY

NOM : ..... PRENOM : ..... ELEVAGE : .....

ADRESSE : ..... CP : ..... LOCALITE : .....

TEL : ...../..... COURRIEL : .....@.....

Nombre de poneys engagés : .....

▶ Engagements	1 <sup>er</sup> poney engagé : 20 € - chacun des poneys suivants : 15 €	soit : .....	€
▶ Réservation de boxes :	..... boxes X 15 €	soit : .....	€
▶ Frais de concours pour les propriétaires non membre actif de FSP :	15 €	soit : .....	€

TOTAL A REGLER par chèque à l'ordre de France-Shetland Passion = ..... €

J'ai pris connaissance du règlement des Championnats de France-Shetland Passion, et je m'engage à le respecter.

DATE :

SIGNATURE :